

Le 5 février 2008

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay

**Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4**

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683
Télécopieur : (514) 289-5197

**OBJET : Demande relative à la modification de certaines conditions de service liées à
l'alimentation en électricité et des frais afférents – Phase III
Dossier Régie : R-3535-2004
Notre dossier : R000093/JOT**

Chère consoeur,

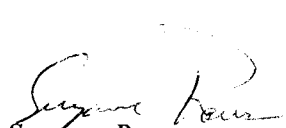
Par la présente, le Distributeur demande une prolongation du délai pour déposer son complément de preuve et d'argumentation et la version révisée en conséquence des pièces HQD-1, documents 3 et 4, le tout relativement au dossier mentionné en objet.

Compte tenu des enjeux, de l'ampleur des documents reçus de la Régie et des intervenants et puisqu'il s'agit de la dernière occasion pour le Distributeur de faire valoir son point de vue relativement aux conditions de service, il n'est pas possible de transmettre à la Régie les documents requis dans le délai prévu, ce malgré tous les efforts déployés par les représentants du Distributeur affectés au dossier.

Le Distributeur sera toutefois en mesure de le faire au plus tard le vendredi 8 février à midi.

Par ailleurs, l'échéance du 15 février 2008 concernant la version anglaise des conditions de service n'est pas visée par la présente demande.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Suzanne Rousseau, sec., en l'absence de:
JÉAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

p.j.

C.c. Tous les intervenants (par courriel seulement)